«Promouvoir les compétences»

Hier, à la Chambre de commerce, le colloque organisé par PricewaterhouseCoopers et *L'Écho* se sont penchés sur le futur de l'économie luxembourgeoise.

Jean Blavier, journaliste à *L'Écho*, le quotidien économique et financier belge, a avoué être un peu jaloux à propos du succès de l'économie grand-ducale, qu'il a comparée à une «gastronomie, dont les recettes sont jalousement gardées».

Et le journaliste belge, coorganisateur du colloque, a ouvert la séance : «**Continuez, continuons, en développant les compétences!**»

C'est Jeannot Krecké, le ministre de l'Économie, qui a fait le constat que la globalisation a soudainement fait irruption dans la conscience des Luxembourgeois lorsque Mittal Steel a lancé son OPA sur Arcelor. Le ministre a souligné qu'il «**est vital de renforcer la compétitivité d'une économie de petit espace comme celle du Luxembourg, dépendante des marchés à l'exportation**». D'autant plus que «**l'internationalisation représente une opportunité de croissance exceptionnelle pour les entreprises luxembourgeoises**».

Jeannot Krecké change d'ailleurs de terminologie : il parle de «**gouvernance générale**», un terme qui remplace la «**simplification administrative, qui,** selon le ministre de l'Économie, **n'existe pas**».

Ensuite, Jeannot Krecké devient visionnaire : «**Afin que la structure économique du Luxembourg soit moins exposée à des cycles conjoncturels sectoriels et afin de renforcer son potentiel de création de valeur ajoutée, il est primordial de maintenir et d'élargir la base industrielle**».

Il y a tout juste une année qu'un professeur français avait fait la constatation que les lois économiques (y compris celles qui concernent les cycles économiques) ne s'arrêtent pas aux frontières grand-ducales.

Les chantiers du ministre de l'Économie

Jeannot Krecké énumère les chantiers actuels : la promotion et la prospection économique devront renforcer les secteurs d'activités à haute valeur ajoutée comme la logistique, l'industrie des équipementiers de l'automobile, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, **la plasturgie, les matériaux et** les technologies environnementales.

Le ministre de l'Économie entend «**réformer la législation sur les permis de travail et créer un statut du dirigeant d'entreprise**». Il conclut lui aussi : «**Nous ne devons plus chercher à mettre en valeur des niches de souveraineté, mais développer aujourd'hui les niches de compétences**».

Jean Rhein

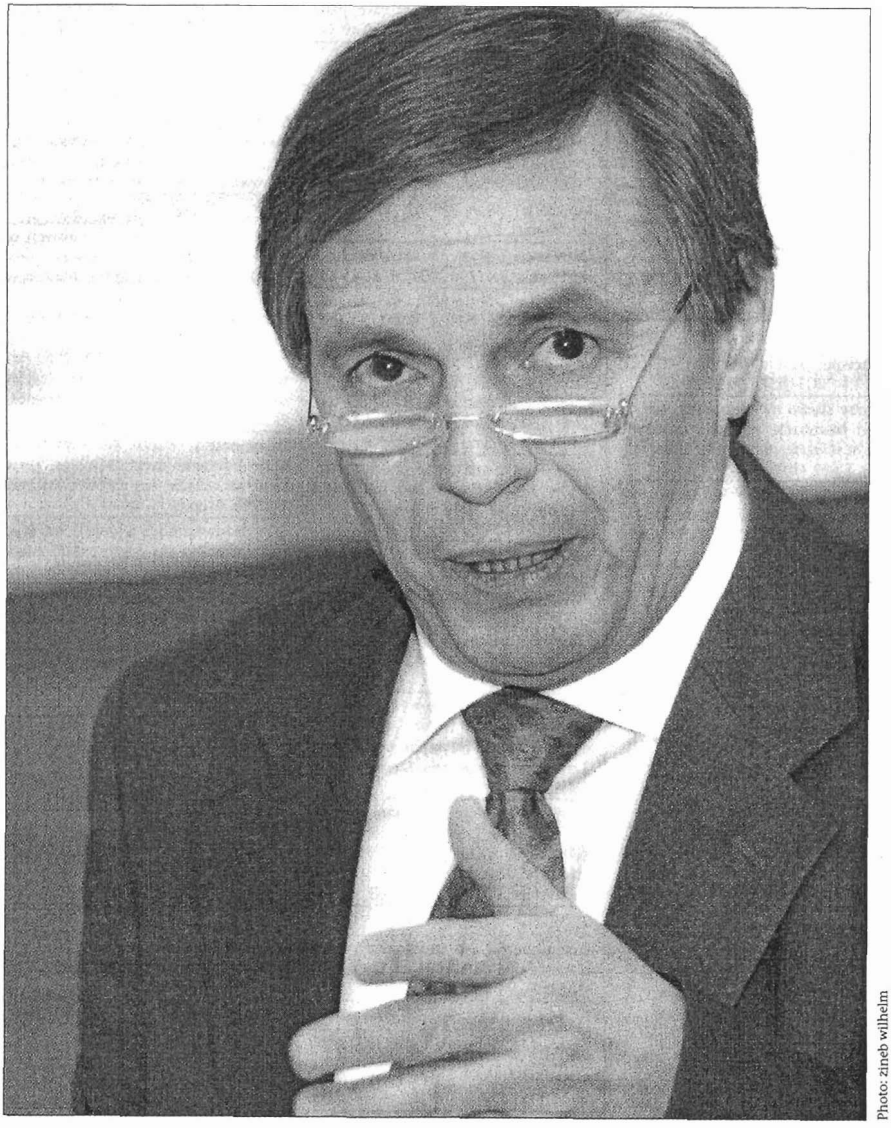

Photo: zineb wilhelm

Jeannot Krecké, le ministre de l'Économie, a énuméré les chantiers en cours de son département.